

Question écrite du 15 septembre 2010 de M. Simon Brandt: «Où est passée la rénovation de la patinoire des Vernets?»

Lors du dépôt de la proposition PR-797 qui portait sur un crédit d'études visant à une rénovation de la patinoire des Vernets en 2011, le paragraphe suivant figurait dans la proposition:

«Pour ce qui concerne la saison 2010-2011, des aménagements provisoires sont actuellement à l'étude. En cas de confirmation de la faisabilité de ces aménagements provisoires, une demande de crédit de réalisation sera présentée dans les meilleurs délais à votre Conseil.»

Or, force est de constater que la demande susmentionnée n'a jamais été déposée et que la rénovation promise n'a pas eu lieu telle que prévu. Le Genève-Servette Hockey Club (GSHC) ayant, pour la seconde année consécutive, commencé sa saison dans une patinoire insuffisamment rénovée, cela en violation de l'accord du 18 juin 2010 entre la Ville, le Canton et le GSHC.

En effet, les leçons du passé n'ayant malheureusement pas été apprises, la Ville a une nouvelle fois décidé de ne pas rénover la patinoire selon les vœux du club et de lui mettre à disposition une infrastructure ne correspondant pas à ce qui a été promis.

De plus, on ne peut que s'étonner des propos dans la presse du magistrat Rémy Pagani déclarant que la Ville comblerait le déficit 2010-2011 du club vu qu'aucune ligne n'est prévue à cet effet au budget 2011. Cet engagement va-t-il être respecté ou rejoindra-t-il les précédents au rayon des «promesses non tenues»?

En conséquence de quoi, je souhaiterais savoir:

1. Pourquoi le Conseil administratif n'a pas saisi le Conseil municipal d'une demande de crédit de réalisation pour une rénovation durant l'été 2010 tel qu'il est stipulé dans la proposition PR-797.
2. Pourquoi la Ville n'a pas procédé à l'entier des rénovations promises et demandées par le GSHC (installation de loges VIP supplémentaires, avancée et surélévation des gradins de la zone VIP).
3. Comment la Ville va, comme exprimé à maintes reprises par Rémy Pagani dans la presse, couvrir le déficit structurel du club, pour la saison 2010-2011, engendré par l'absence de rénovations suffisantes durant l'été.